

ETUDE PERSONNALISÉE

By **mydiag.**



Votre projet d'Indépendance Énergétique



Maison localisée par
l'API google Maps

**ÉTUDE RÉALISÉE PAR GROUPE TRANSITION ÉNERGIE EN
PARTENARIAT
AVEC L'APPLICATION D'ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE MYDIAG**

DATE DE L'ÉTUDE :

RÉFÉRENCE PROJET :



MY DIAG

AUDIT DE VOTRE HABITAT

Vous avez fait appel à la société GROUPE TRANSITION ENERGIE afin de réaliser une étude énergétique de votre habitat. GROUPE TRANSITION ENERGIE a mis à votre disposition l'application d'étude énergétique My Diag afin que vous puissiez, à l'aide de votre conseiller, réaliser une étude énergétique complète, précise et entièrement personnalisée de votre habitat en fonction des éléments que vous avez renseignés. L'objectif de cette étude est de vous conseiller sur les solutions d'économies d'énergie les plus adaptées aux besoins de votre habitation. Afin d'avoir une vue complète de votre projet, vous trouverez dans ce document :

- l'étude de votre habitat et ses caractéristiques
- une vue d'ensemble de la consommation par poste de votre logement
- les solutions sélectionnées



RÉALISER DES
ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



PRIVILÉGIER UN MODE DE
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE PLUS VERT



VIVRE DANS UN
LOGEMENT
CONFORTABLE

Etude de votre Habitat

Ces informations ont été renseignées par le technicien en présence ou non du client sur la solution MY DIAG



01

TYPE D'OCCUPATION

Nombre d'habitant(s) :

02

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Année de construction :

Surface au sol :

Forme de la maison :

Nombre de niveaux :

Hauteur sous plafond :

03

ISOLATION DE L'HABITAT

Type de sous-sol :

Type de murs :

Types de combles :

Type de vitrage :

Type de ventilation :

Coefficient d'isolation estimée :

Vos consommations & Equipements

Ces informations ont été renseignées par le technicien en présence ou non du client sur la solution MY DIAG

Chauffage



Source d'énergie

Type de chauffage

Année d'installation :
Temperature de confort

Eau chaude sanitaire



Source d'énergie

Capacité de stockage

Utilisation

Appareils électroniques



Utilisation

Électricité



Type d'ampoule

Utilisation

Consommation & Indexation

Ces informations ont été renseignées par le technicien en présence ou non du client sur la solution MY DIAG



Grâce à nos prévisions et à l'indexation du prix du gaz naturel / fioul et de l'électricité chaque année , voici une simulation du coût de vos consommations sur années. Ces données nous ont été fournis par le logiciel d'audit énergétique myDiag



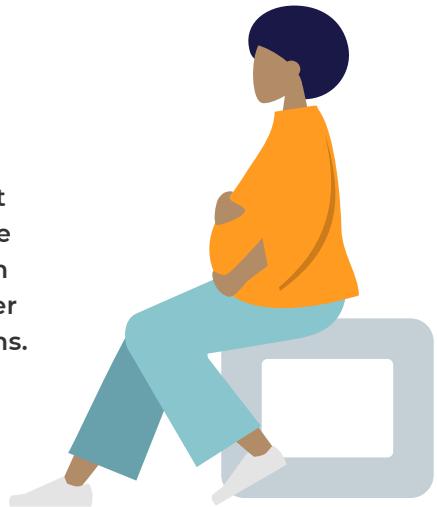
CONSOMMATION ACTUELLE GLOBALE

CONSOMMATION SUR ANS

MOYENNE DE CONSOMMATION SUR
ANS /MOIS

Nos Eco-solutions

Une offre sur mesure composée uniquement pour votre habitat et vos besoins. Grâce aux informations que vous avez fournies lors de l'étude de votre logement et de votre consommation, l'application de référence d'étude énergétique, myDiag, vous a permis d'étudier les solutions d'économies d'énergie les plus adaptées à vos besoins. Voici les solutions que vous avez choisies :



POMPE A CHALEUR AIR-EAU



Pour ce type de configuration nous vous recommandons d'augmenter la puissance de votre compteur à 12KWA 45 A



CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



POMPE À CHALEUR AIR-AIR

Nombres d'unités :

Aides financières

2022

Dans le cadre de votre projet de rénovation énergétique, vous avez le droit à certaines aides financières.



MaprimeRenov

Ma Prime Rénov' est une aide financière qui permet d'améliorer le confort de votre maison tout en participant à la réduction de vos factures d'énergie. Vous devez rentrer dans les critères suivants:

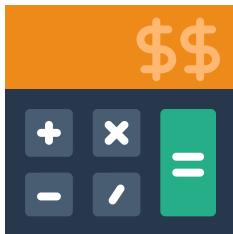
- Propriétaire occupant
- Votre maison est achevée depuis plus de 15 ans (sauf dans le cas d'un remplacement d'une chaudière au fioul, dans ce cas, vous pourrez bénéficier de la prime si votre logement a plus de 2 ans et si vous faites une demande de dépose de votre cuve à fioul).
- Vous faites appel à une entreprise certifiée RGE, pour la réalisation de vos travaux.
- Plafonnement de l'aide : Le montant de l'aide ne peut dépasser 20 000 € par logement sur une période de 5 ans.

Coup de pouce chauffage

La prime Coup de Pouce Chauffage est une aide s'inscrivant dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie qui permet d'inciter les foyers à rénover leurs moyens de chauffage par un équipement utilisant les énergies vertes. Vous devez rentrer dans les critères suivants:

- Vous faites appel à une entreprise certifiée RGE, pour la réalisation de vos travaux.
- Suppression d'une chaudière à GAZ ou FUEL hors condensation (Pompe à chaleur air-eau)

Vos aides financières Calculées



Vos informations personnelles ayant un impact sur le montant de votre prime :

Votre statut marital

Nombre d'enfants à charge

Vos revenus

voici le montant de votre Prime Rénov' :

Selon votre situation personnelle et les solutions d'économies d'énergie choisies, vous pouvez bénéficier :

VOTRE PRIME RÉNOV' :

voici le montant de votre Coup de pouce chauffage

Selon votre situation personnelle et les solutions d'économies d'énergie choisies, vous pouvez bénéficier :

VOTRE COUP DE POUCE :

Total des vos aides



Dans le cadre de votre projet de rénovation énergétique, vous avez le droit à certaines aides financières.

TOTAL DE VOS AIDES

MaprimeRenov

Coup de pouce chauffage

Bonus écologique



MONTANT DE VOS AIDES CUMULÉES :

(1) Montants calculés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date de réalisation de l'étude de l'habitat, sur la base des informations communiquées par le client, sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures.

Les aides financières étant soumises à des conditions ne dépendant pas de Groupe transition énergie, celle-ci ne saurait aucunement être tenue de leur obtention.

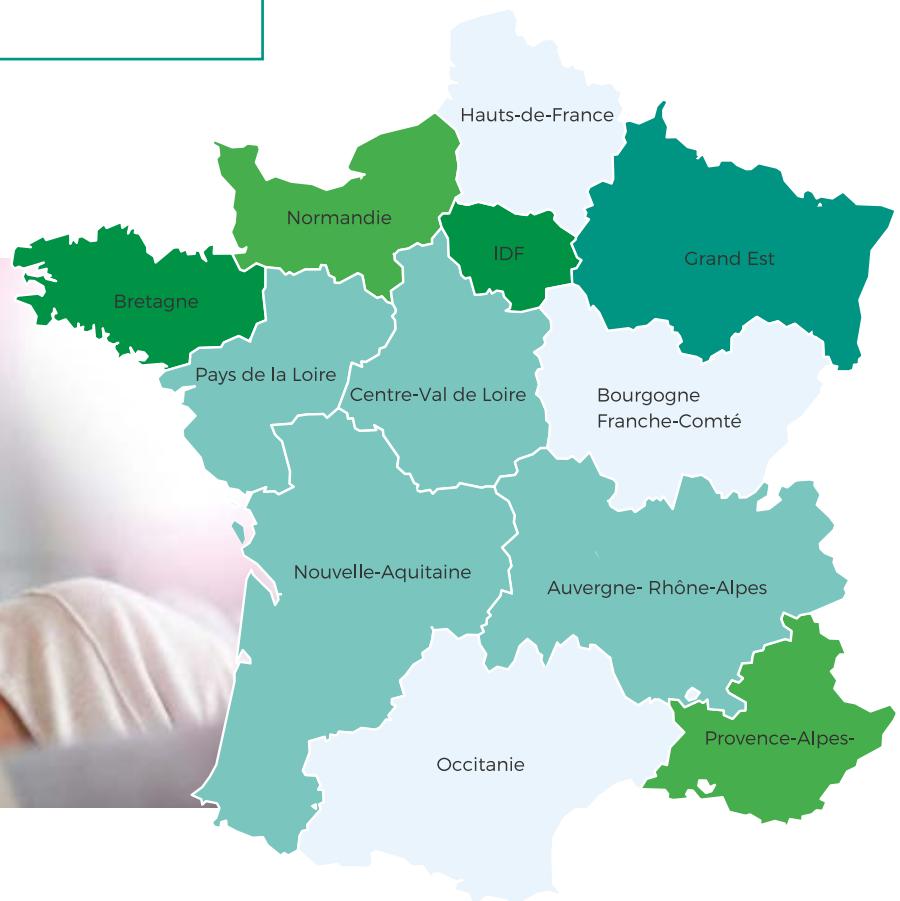
L'obtention des aides financières étant affectée d'aléa, elles ne sauraient constituer une condition déterminante de l'engagement du client

LA VALEUR VERTE DES BIENS IMMOBILIERS est en augmentation constante

AUGMENTEZ
de 14 à 27%
LE PRIX
de vente
de votre maison

Valorisez votre bien
immobilier grâce à
nos solutions d'économies
d'énergie (RGE).

Augmentez
la valeur de votre
logement grâce
à une meilleure
performance
énergétique
et voyez
la différence
sur votre DPE



source : association dinamic (développement de l'information notariale et de l'analyse du marché immobilier et de la conjoncture)

VOTRE SATISFACTION,
NOTRE PRIORITÉ !



En parrainant, **amortissez** votre installation plus rapidement !

Démarche à suivre :



J'ENVOIE UNE INVITATION À MES PROCHES



VOS PROCHES SOUSCRIVENT À UNE OFFRE GROUPE TRANSITION ÉNERGIE



JE REÇOIS ÉGALEMENT UN CHÈQUE ALLANT JUSQU'À 500€

AVEC LE PARRAINAGE TOUT LE MONDE EST GAGNANT

GRÂCE AU PARRAINAGE,
VOTRE FILLEUL BÉNÉFICIE
D'UNE PRISE EN CHARGE
RAPIDE AINSI QUE D'UNE
RÉDUCTION SUR SA
PRESTATION

Assurance DECENNALE



ATTESTATION D'ASSURANCE BATI Solution Assurance de Responsabilité civile et Responsabilité civile décennale obligatoire

Le souscripteur

GROUPE TRANSITION ENERGIE
27 AVENUE ALPHAND
94160 ST MANDE
N° SIREN : 827586496
Code client : n°389969
Numéro de contrat : 00/S.10001.015023

Votre intermédiaire :
LYS ASSURANCES
20 AVENUE DU BELVÉDÈRE,
93310 LE PRE SAINT GERVAIS
Tél : 0149889734
Email : GROUPEIRISASSURANCE@HOTMAIL.FR

Les assureurs

Section I, II, III du contrat : PROTECT SA, Chaussée de Jette 221, 1080 Bruxelles.

Section IV du contrat : CFDP Assurances - 62 rue de Bonnel Immeuble l'Europe 69003 Lyon - RCS Lyon : 958 506 156 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09.

Section V (si souscritre) : Fidelidade - Companhia de Seguros S.A.

Succursale France : Tour W - 24ème étage - 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense Cedex - RCS Nanterre 413 175 191
Fidelidade - Companhia de Seguros S.A. est soumise au contrôle de l'« Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões » (ASF), Avenida da Repùblica, 76, 1600-205 Lisboa – Portugal et au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest, CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09

Les assureurs s'engageant chacun pour leur part et sans solidarité entre eux.

Le 10/12/2021,

Les assureurs attestent que la personne dont l'identité est mentionnée ci-dessus est titulaire du contrat 00/S.10001.015023, pour la période du 11/11/2021 au 10/02/2022.

Activités garanties

Activités réalisées dans le domaine du bâtiment suivant la Nomenclature des activités n° 20200303-2..

Vous êtes garantis exclusivement pour les activités professionnelles ou missions suivantes :

ACTIVITÉS GARANTIES

Plomberie – Installations sanitaires
Installations thermiques de génie climatique
Bardage
Isolation thermique par l'extérieur (ITE)
Menuiseries intérieures
Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants **sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.**



ATTESTATION D'ASSURANCE BATI Solution

Assurance de Responsabilité civile et Responsabilité civile décennale obligatoire

Tableau des montants de garantie

Tableau des garanties et Franchises		
Franchise par sinistre : 1 000,00 €		
Couvertures	Limites assurées	
	Par sinistre	Par année
SECTION 1 : Responsabilité Civile Décennale des ouvrages soumis à obligation d'assurance		
■ RC Décennale pour travaux de construction soumis à l'obligation d'assurance	Coût total des réparations pour ouvrages à usage d'habitation.* Coût total des travaux pour ouvrages à usage autre que d'habitation, dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du Code des assurances.*	
■ RC Décennale en tant que sous-traitant en cas de dommages de nature décennale	2.000.000 €	2.000.000 €
SECTION 2 : Responsabilité Civile Décennale des ouvrages non soumis à obligation d'assurance		
■ RC Décennale pour travaux de construction non soumis à l'obligation d'assurance	500.000 €	800.000 €
SECTION 3 : Responsabilité Civile hors responsabilité Décennale		
RC Avant / Après réception, dont :	2.000.000 €	2.000.000 €
■ Dommages matériel	1.500.000 €	1.500.000 €
■ Dommages immatériel	200.000 €	400.000 €
■ Pollution	200.000 €	400.000 €
■ Faute inexcusable	750.000 €	750.000 €
RC Connexes à la RC Décennale	Montant unique pour l'ensemble des garanties, par année d'assurance	
Bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables des ouvrages soumis à l'assurance obligatoire Dommages immatériels consécutifs Dommages matériels aux existants Dont : ■ Dommages matériels intermédiaires affectant un ouvrage soumis à l'assurance obligatoire	600.000 € 100 000€	
SECTION IV – PROTECTION JURIDIQUE		
Protection juridique Sereni : Cf. Annexe Protection Juridique		
SECTION V – DOMMAGES MATERIELS EN COURS DE TRAVAUX		
Garantie dommages matériels en cours de travaux	Non souscrit	

* En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.

certificAt RGE

Certificat

FR-APP-05-21-02214



GROUPE TRANSITION ENERGIE

(Siret : 82758649600024)

M. TORDJMAN

27 avenue alphand
94160 SAINT MANDE



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 15 février 2021 au 15 février 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 03/12/2020 : 00/S.10001.015023 - PROTECT SA (Bruxelles)

- décennale au 03/12/2020 : 00/S.10001.015023 - PROTECT SA (Bruxelles)



Numéro QualiPAC : QPAC/60160

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 28 janvier 2021

Gaël Parrens,
Président de l'instance de
qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



QualiPAC est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 099007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 15 février 2022 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)



PRÉVISION
DE VOTRE INSTALLATION

FAÇADE MAISON

COMPTEUR ACTUEL

CHAUDIÈRE ACTUELLE

BALLON ACTUEL

EMPLACEMENT POMPE À CHALEUR

EMPLACEMENT DES BLOCS EXTÉRIEURS *

- Nous vous rappelons que ces photos sont seulement à titre indicatif et n'affirme en aucun cas, l'emplacement de votre solution. L'équipe technique sur place peut donner sa validation finale ou le cas échéant vous proposer un emplacement différent



Note du service **ADMINISTRATIF**

Madame, Monsieur

**CE PROJET RESTE SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DE GROUPE
TRANSITION ENERGIE SELON SES SERVICES TECHNIQUES,
ADMINISTRATIF ET FINANCIER AVANT DE PROCÉDER À
L'INSTALLATION.**

